

Conseil en Energie Partagé (CEP)

Principe du service CEP

Conseiller en Énergie



Accompagnement sur le long terme
dans la maîtrise des consommations
énergétiques

Partagé



Partage des compétences d'un
conseiller entre plusieurs
communes

**Conseil neutre et
objectif**

Méthodologie du CEP

Prise de contact

- Présentation du service CEP
- Liste de bâtiments, surfaces et usages
- Liste EP
- Définition des besoins de la commune
- Liste des documents à fournir au CEP

Bilan énergétique

- Saisie des factures dans le logiciel fourni par l'ADEME
- Analyser l'évolution des consommations et des dépenses
- Repérer les dérives
- Ajuster les abonnements aux besoins de puissance
- Identifier les bâtiments les plus consommateurs

Prédiagnostic thermique

- Visite des bâtiments ciblés
- Instrumentation
- Vision globale de la performance thermique des bâtiments ciblés
- Préconisations : chiffrage de l'investissement et analyse de l'économie générée
- Scénarios de rénovation

Suivi des actions

- Prioriser les actions à mener
- Aide technique pour la mise en œuvre des actions
- Dossiers de subventions
- Suivi de la bonne mise en œuvre des actions
- Analyse de l'impact sur les consommations et les dépenses

Matériel de mesure à disposition

Confort thermique :

- Caméra thermique
- Enregistreurs de température et d'hygrométrie

Santé :

- Enregistreurs de CO2 (qualité d'air)
- Anémomètre (débits de ventilation)

Confort visuel :

- Luxmètre

Visites bâtiment :

- Mètres laser
- Vitromètre



Champ d'action du CEP

Le CEP proposera

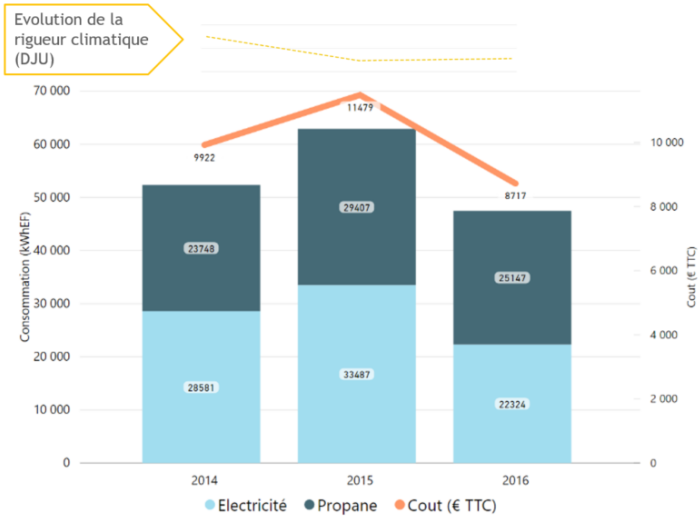
- Une analyse des factures
- Un tableau de bord de suivi de consommations
- Des mesures visant à réduire les consommations
- Une assistance technique et administrative dans le suivi

Le CEP ne fera pas

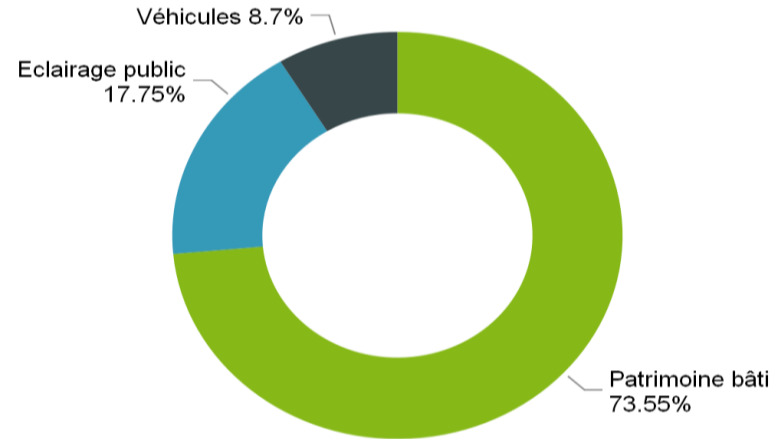
- Le conseil aux particuliers
- La maîtrise d'œuvre
- Les négociations avec les prestataires

Exemples de restitutions - bilan énergétique

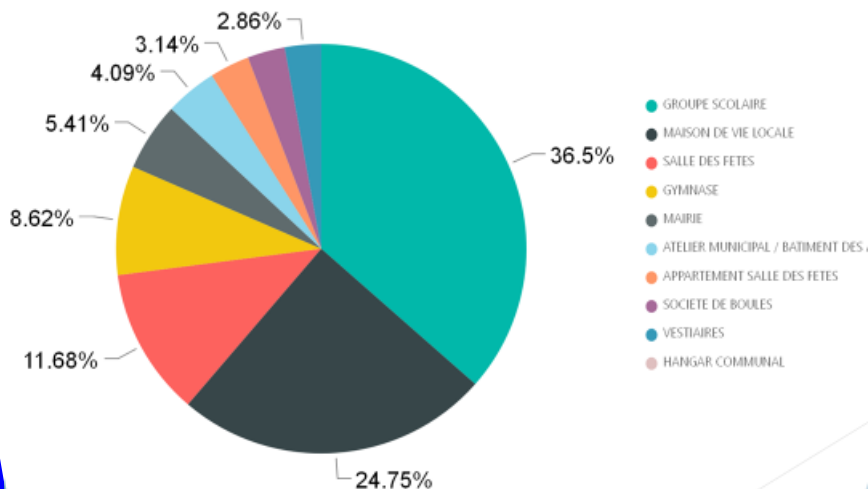
Évolution des consommations et des dépenses



Répartition par secteur



Consommations par bâtiment



Hiérarchisation des bâtiments

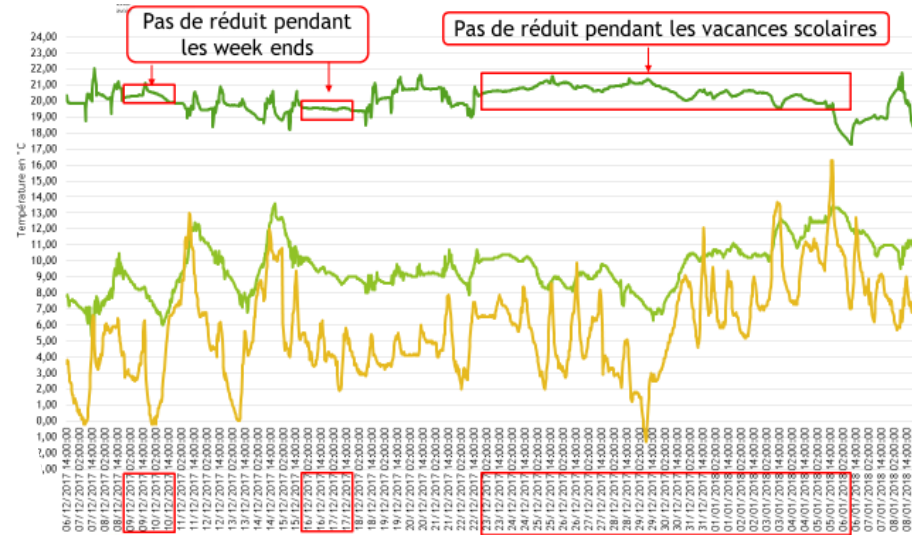


Exemples de restitutions - préconisations

Thermogrammes



Campagne de mesures



Préconisations

Etat des lieux



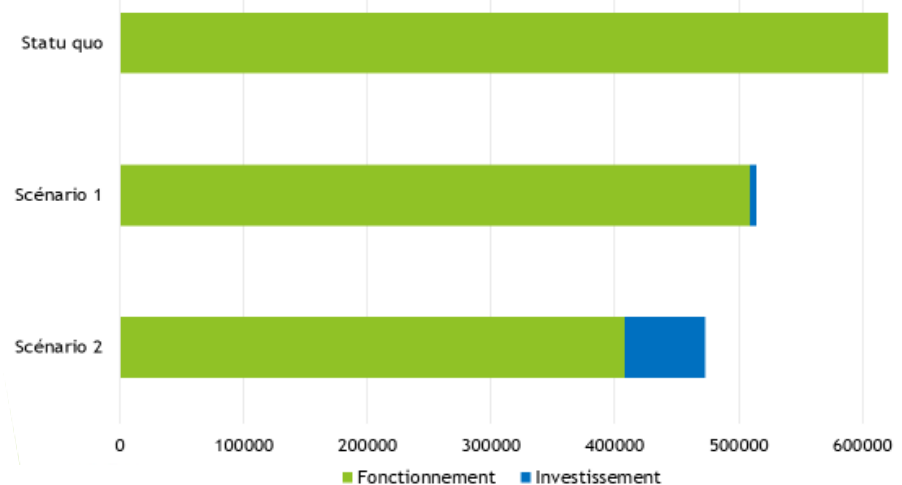
- ▶ Chaudière fioul isolée 380-440 kW Weishaupt
- ▶ Age ≈ 10 ans
- ▶ Contrat de maintenance avec Weishaupt pour le brûleur et l'Ets GODARD pour le reste (intervention 1x par an)

Préconisations



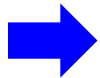
	Coût HT	Economies	Temps de retour sur investissement
Optimisation de la combustion du brûleur	200 €	Jusqu'à 5 % des consommations de chauffage	< 1 an
Mise en place d'un sous-compteur pour le nouveau bâtiment	100 €	Amélioration de l'analyse des consommations	/

Scénarios en coût global sur 30 ans



Modalités d'adhésion au service CEP

- Service destiné aux :
 - communes < 10 000 habitants
 - communauté de communes < 15 000 habitants
- Désignation d'un élu référent énergie
- Convention tri annuelle entre la commune et le SDES
- Coût de l'adhésion au service : 0,75€/habitant/an



- 375 €/an pour une commune de 500 habitants
- 1 500 €/an pour une commune de 2000 habitants
- 4 500 €/an pour une CC de 10 000 habitants avec 25 bâtiments

Chiffres clés sur le service CEP en Savoie

3 agents contractuels de catégorie A



Marion CARLIER - 33 ans



Jérôme FOURNIER - 31 ans



Valentin PALMER - 27 ans

52 collectivités adhérentes représentant :

- ≈ 80 000 habitants
- ≈ 600 bâtiments
- une consommation énergétique ≈ 40 GWh/an
- une facture énergétique ≈ 4,2 M€/an



76 communes intéressées par le service

		Fin de 1 ^{ère} année	Fin de 2 ^{ème} année	Taux de progression
Bilan de consommations				
<i>nombre de communes</i>		10	23	+ 130 %
Préconisations	<i>nombre de communes</i>	9	20	+ 120 %
	<i>nombre de bâtiments</i>	22	55	+ 150 %

